



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question écrite n° 69367

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le taux d'équipement en matériel de radiologie dans notre pays. Un récent article de presse se faisait l'écho de la situation de la France comme lanterne rouge en ce qui concerne l'équipement radiologique. En effet, les statistiques font état de la mise à disposition de trois appareils IRM par million d'habitants en France contre quatorze en Allemagne, huit en Espagne ou en Italie. Ce même article mentionne l'existence de techniques nouvelles permettant de visualiser le fonctionnement d'un organe en distinguant tissus bénins et cancéreux avant que les anomalies ne soient détectables. Cette nouvelle technologie, dite pet-scan, semble pratiquement inaccessible dans notre pays puisque seulement dix appareils sont en service en France. Il lui demande donc de lui faire le point sur l'équipement des hôpitaux français dans ces appareils de pointe et les perspectives de développement de l'accès pour tous aux technologies les plus avancées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69367

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6693